



maillage

avec vous, au fil de vos projets

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

ASSOCIATION MAILLAGE

5, allée Léonard de Vinci 59000 Lille
03 20 15 14 18 / contact@maillage.asso.fr

www.maillage.asso.fr

Association Loi 1901 - N°SIRET 433 115 813 00068

Table des matières

LE PROJET GENERAL	3
NOTRE EQUIPE	8
NOS CHANTIERS TRANSVERSAUX	8
L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'UTILITE SOCIALE	10
LA FORMATION DES ACTEURS ASSOCIATIFS	14
CITESLAB LOOS / MONS-EN-BARŒUL	21
LA FABRIQUE A ENTREPRENDRE DE LA MEL	24
LE PARCOURS DES POSSIBLES	29

Le projet général

L'accompagnement de projets d'utilité sociale

L'accompagnement à la création de projets d'utilité sociale est une des activités historiques de Maillage. Elle s'inscrit pleinement dans le projet associatif à travers ses objectifs d'émancipation des personnes et de droit à l'initiative.

Cet accompagnement vise l'autonomie des porteur·ses de projets, leur appropriation du rôle de chef·fe d'entreprise, le développement de projets d'utilité sociale répondant à des besoins de proximité, porteurs de valeurs démocratiques, respectueux de l'humain et la création d'emplois de qualité.



La posture d'accompagnement de Maillage rejoint les approches de l'éducation populaire. Plus précisément, elle consiste en :

- Une approche individuelle et personnalisée, basée sur l'écoute, adaptée selon le parcours des porteur·ses de projets, leur situation professionnelle et personnelle, leurs besoins et respectant le rythme de chacun·e.
- La construction d'un espace de confiance et la garantie de confidentialité des informations échangées au cours de l'accompagnement, permettant une liberté de parole.
- Le non-jugement et la bienveillance de l'accompagnateur·rice qui travaille dans le respect des personnes et de leurs idées. La mise en place d'une relation équilibrée entre porteur·euse et accompagnateur·rice, dans un climat convivial.
- La liberté d'action et de décision laissée à la personne sur l'orientation de son projet et la définition de ses objectifs. L'accompagnateur·rice écoute, conseille et soulève des points de vigilance pour permettre la prise de recul sur les décisions relatives au projet sans y prendre part.
- La volonté d'amener les porteur·ses de projets à trouver par eux·elles-mêmes les informations, les ressources techniques et personnelles utiles à la réalisation du projet. L'accompagnateur·rice est facilitateur·rice du développement des compétences des porteur·ses de projets.
- La valorisation des progressions et avancées réalisées par les porteur·ses de projets, nécessaire à la confiance en soi et la motivation. L'accompagnateur·rice, au-delà du conseil technique, apporte un soutien moral à la personne et l'aide à faire face aux éventuelles difficultés rencontrées dans le parcours de création.

En termes de contenu, l'accompagnement de Maillage demeure donc global et aborde l'ensemble des aspects de l'entrepreneuriat : le projet, le diagnostic des besoins, l'ESS, les statuts/organisation interne, le financement/la gestion financière, les ressources humaines et la place du·de la porteur·euse de projet.

La formation des acteur·rices associatif·ves

Depuis sa création, Maillage propose des actions de formation à destination des acteur·rices de l'économie sociale et solidaire. Notre organisme de formation a reçu la certification Qualiopi en 2021.

Programme proposé par Maillage

Un programme de formation interne composé de six modules pouvant être suivis de façon isolée.

- Le fonctionnement associatif
- Les statuts et fondements de l'ESS
- Montage et développement de projets d'utilité sociale
- La fonction d'employeur dans une association
- La gestion financière associative
- La démarche d'évaluation au sein de mon association



Ce programme cible d'une part les porteur·ses de projets accompagné·es par Maillage et d'autre part des porteur·ses de projets, bénévoles ou encore salarié·es d'associations non concerné·es par le dispositif d'accompagnement individuel.

Formation intra-structures

Maillage propose également des modules de formation spécifiques pour une association qui en fait la demande pour son équipe.

Ces formations « intra » permettent à un collectif associatif de progresser ensemble sur une problématique qui leur est propre, et de travailler sur leur projet au cours des exercices pratiques proposés.

Interventions sur-mesure

Maillage anime enfin des formations à la demande de différents partenaires : maisons des associations, centres sociaux, têtes de réseau, associations de tous secteurs, services publics...

De l'initiation de quelques heures à un programme approfondi de plusieurs jours, différents formats sont possibles pour s'adapter aux besoins des participant·es et du partenaire.

Notre approche pédagogique

Une attention particulière est portée à l'accessibilité et l'échange au sein du groupe. Pour chaque formation, le cadre de fonctionnement s'appuie sur le respect, l'écoute et la bienveillance. Des techniques d'animation spécifiques sont mises en place pour faciliter la prise de parole, travailler sur les représentations, permettre aux participant·es de mieux se connaître.

Les formateur·rices alternent entre **exercices pratiques et apports théoriques**. Ainsi, dès que cela est possible, des temps de travail sont prévus afin de permettre une mise en pratique immédiate. Cela entraîne une dynamique de groupe favorisant l'entraide et la coopération.

Les intervenant·es tiennent compte de la situation et du vécu de chaque stagiaire et se basent sur les **expériences**, les connaissances et les questions particulières des participant·es pour nourrir le groupe de cas concrets. Les formateur·rices étant également accompagnateur·rices, leurs apports sont en permanence illustrés par des exemples et cas pratiques.

CitésLab Loos / Mons-en-Barœul

En 2021, nous arrivions à la cinquième année du dispositif qui a débuté en mai 2017 sur les territoires des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Loos (les Oliveaux, Clémenceau – Kiener, Epi de soif) et Mons-en-Barœul (Nouveau Mons). Ce dispositif national qui fêtera ses 20 ans en 2022 est un dispositif qui a un impact à long terme sur les habitant·es des quartiers prioritaires et sur les représentations sociales autour de la création d'activités économiques.



L'année 2020 a connu une refonte des objectifs du CitésLab avec l'arrivée d'un nouveau partenaire financier, **BPIfrance**.

Le nouveau cahier des charges BPIfrance modifie les objectifs et les actions CitésLab mais toujours pour la même finalité : permettre aux habitant·es, porteur·ses de projet d'entreprise et entrepreneur·es résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de bénéficier d'un appui dans la structuration de leurs projets d'entreprise et de sécuriser leur parcours pour ensuite les orienter vers les réseaux d'accompagnement.

Pour atteindre cette finalité, 4 types d'actions sont mobilisées :

🟢 La prospection :

- Réaliser des actions de prospection directe en allant au contact des publics cibles.
- Réaliser des actions de prospection indirecte via la mobilisation des prescripteur·rices locaux·les.

🟢 La préparation et l'orientation :

- Accueillir les porteur·ses de projets au sein même de leur quartier.
- Aider les porteur·ses de projet à passer du stade de l'idée à celui de projet.
- Apporter un premier niveau d'information
- Accompagner les personnes porteuses de projet à structurer l'idée de création
- Qualifier l'état d'avancement en vue d'une orientation adaptée.
- Orienter les projets désamorçés vers les structures adaptées à leurs besoins.
- Orienter les entrepreneur·es ayant déjà créé leur activité.

🟢 L'animation :

- Organiser et animer une série d'événements/temps autour de la création d'entreprise.
- Animer un réseau de prescripteur·rices susceptibles de repérer des porteur·ses de projets.
- Communiquer autour du dispositif CitésLab auprès des habitant·es des quartiers prioritaires et des acteur·trices agissant au niveau local

🟢 Référent du parcours :

- Assurer un suivi tout au long de la chaîne de création de leur activité.

La Fabrique à entreprendre de la MEL



Depuis 2018, Maillage s'inscrit comme Espace Ressource dans le réseau de la **Fabrique à entreprendre de la MEL**.

Ce réseau métropolitain offre un panel de structures de proximité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville qui a comme objectif d'être le point d'accueil de toute personne ayant un projet de création d'entreprise (au sens large du terme) et souhaitant obtenir plus d'informations quant aux opportunités d'accompagnement, de financement...

Cette action est venue d'une réflexion quant à la densité du réseau de la création d'entreprise sur la MEL et la difficulté pour les porteur·ses de projet de s'y retrouver et de rencontrer la structure d'accompagnement et/ou de financement la plus adéquate.

Maillage, dans ce cadre-là, a développé les actions que nous proposons déjà dans le cadre de notre espace ressource. L'offre s'est notamment développée dans l'optique d'être reconnue comme lieu ressource autour de l'entrepreneuriat sur le quartier de Lille sud.

Nous proposons donc :

- Un **accueil individuel** de toute personne se posant des questions sur la création d'entreprise qui est assuré depuis 2019 pour offrir aux porteur·ses de projet des quartiers prioritaires de Lille sud et alentours une écoute et des conseils de premier niveau amenant généralement à une orientation répondant à leurs besoins actuels. Orientation faite dans le réseau de nos partenaires de la création.
- Un accompagnement proposé par Maillage pour les projets d'utilité sociale. Le **relais** auprès de l'accompagnement de projets d'utilité sociale de Maillage a pu se réaliser pour quelques projets.
- Une **programmation de temps collectifs** sur des thématiques transversales, ouverte à toutes et tous et en partenariat avec les structures de la création.
- L'**animation de sensibilisations** à la demande de nos partenaires sur l'économie sociale et solidaire et les différents statuts juridiques de l'ESS.
- Des **permanences d'expert·es** dans nos locaux ainsi que des permanences de l'espace ressources au sein du quartier de Lille sud.
- Une **offre de ressources et de services** via un espace de ressources documentaires et une veille partagée sur notre page Facebook ainsi que notre fil d'actus mensuel.

L'approche et la posture d'accompagnement sur le dispositif CitésLab et sur l'espace ressource Fabrique à entreprendre sont teintées des convictions de Maillage en termes d'émancipation, d'autonomie de la personne et de respect du rythme du·de la porteur·euse de projet.

Le Parcours des possibles

Depuis 2019, nous développons notre action sur les territoires de la Métropole Européenne de Lille (MEL), des communautés d'agglomérations de Valenciennes Métropole (CAVM) et de Porte du Hainaut (CAPH).

Jusqu'à aujourd'hui, le Parcours des Possibles est une action collective de 5 à 6 demi-journées qui se décline en trois versions :

- Le « **Parcours compétences** » est le plus adapté aux personnes les plus éloignées de l'emploi, les participant·es imaginent un projet fictif.
- Le « **Parcours emploi** » est destiné aux personnes souhaitant se projeter dans un projet professionnel, pendant ce parcours les participant·es dessinent les étapes de leur projet professionnel.
- Le « **Parcours création** » s'adresse aux personnes ayant la volonté de structurer un projet de création, durant ce parcours les participant·es structurent leur projet.

Quel que soit la version, les objectifs du Parcours des Possibles sont les mêmes pour les participant·es : identifier et mobiliser ses qualités et compétences, travailler son aisance dans un groupe (prise de parole, prise de décision en collectif, expression des besoins, etc.) et dédramatiser la notion de projet. Pour y parvenir, nous avons animés les parcours de manière à rendre les participant·es acteur·rices et d'encourager les interactions sans oublier de les adapter aux freins et besoins identifiés par les professionnel·les prescripteur·rices.

Un parcours type se traduit de la manière suivante :

- **Séance 1** : Mieux se connaître et interagir au sein d'un groupe, à travers l'expérimentation de la dynamique collective et de techniques de communication interpersonnelle.
- **Séance 2** : Dédramatiser la notion de projet, valoriser les compétences et qualités des participant·es.
- **Séance 3** : Créer un projet de groupe en lien avec les besoins identifiés sur le territoire, afin de permettre aux participant·es de se réappropriier ce-dernier et de prendre conscience de leurs capacités à y agir. Travailler la prise de décision en collectif.
- **Séance 4** : Présenter de manière claire et synthétique le projet imaginé afin de préparer la séance suivante et de travailler leur capacité à coopérer, à se concerter, à structurer et synthétiser des informations.
- **Séance 5** : Réaliser un outil de valorisation (sketchnote, vidéotyping, ...) afin de travailler la créativité, l'organisation, et l'aisance à l'oral.
- **Séance 6** : Bilan de fin de parcours visant à valoriser l'ensemble des compétences mobilisées par les bénéficiaires tout au long des séances.

Parcours
des Possibles

Notre équipe

L'assemblée générale et le conseil d'administration

	2019	2020	2021
Adhésions	15 adhérent-es : 6 personnes physiques et 9 personnes morales	28 adhérent-es : 8 personnes physiques et 20 personnes morales	27 adhérent-es : 7 personnes physiques et 20 personnes morales
Conseil d'administration	4 administrateur-ices : 3 renouvellements et 1 nouvelle	8 administrateur-ices : 2 renouvellements et 6 nouveaux-elles.	10 administrateur-ices : 6 renouvellements et 3 nouveaux-elles.
Nombre de réunions	1 AG ordinaire : le 13 juin 2019 6 réunions de CA	1 AG extraordinaire et 1 ordinaire : le 9 juillet 2020 12 réunions de CA et 1 réunion de bureau	1 AG ordinaire : le 28 juin 2021 9 réunions de CA et 2 réunions de bureau

L'équipe permanente

L'équipe permanente est constituée de salarié-es aux compétences transversales, avec des expertises diverses et variées, adaptées aux missions de l'association :

- **Sylvain MASCLET** : Chargé de mission création, référent sur la coordination de l'accompagnement, 1 ETP
- **Audrey LE COUTOUR** : Chargée de mission création, référente sur les actions de formation, 0,91 ETP
- **Timothée DUROT** : Secrétaire comptable, 1 ETP, du 08/09/2014 au 31/01/2021
- **Audrey BORDAS** : Chargée de mission création, référente de l'espace ressources, 1 ETP
- **Mahmoud NABIH** : Chargé de mission création, référent du CitésLab Loos-Mons-en-Barœul, 1 ETP
- **Marine CABUSA** : Chargée de mission Parcours des possibles, 1 ETP
- **Noémie PASQUIER** : Animatrice du Parcours des possibles, 0,80 ETP
- **Blandine BARTKOWIAK** : Assistante administrative, 1 ETP
- **Anaïs JONVILLE** : Assistante administrative, 1 ETP à partir du 06 décembre 2021

	Clôture au 31/12/2019	Clôture au 31/12/2020	Clôture au 31/12/2021
Effectifs	7,71	6,71	7,71
Embauches	3	1	2
Départs	3	2	1

Nos chantiers transversaux

L'organisation horizontale à Maillage

Lors de cette première année de pilotage de Maillage via une organisation horizontale structurée par cercle, l'équipe a ressenti le besoin de faire le bilan des changements mis en place courant 2020. Ce besoin a pris la forme d'un temps de célébration animé par Martin Boutry de la coopérative Rezom pendant lequel les victoires, les avantages, les difficultés et les axes de progression ont été examinés à la loupe.

Afin de rendre pertinent et efficace notre changement d'organisation, nous avons, entre autres, repensé nos instances de prise de décision et nos temps de réunion à travers plusieurs réalisations comme l'élaboration de notre registre des rôles et des cercles précisant les champs d'actions de chacun·e, en mettant en place des dynamiques collaboratives alliant administrateur·rices et salarié·es ou en adaptant le rythme des réunions au besoin (division du nombre de réunion d'équipe par deux).

Lors de la mise en œuvre de ces changements, nous nous sommes laissé·es le droit à l'erreur et nous nous sommes autorisé·es à ajuster les processus à nos besoins. Ces latitudes données à chacun·e nous ont aussi fourni la possibilité d'innover dans la résolution des chantiers : la démarche et l'animation des résolutions sont méthodiques et de qualité.

De plus, ces transformations dues à la transition vers une organisation horizontale ont aussi accru les volontés des administrateur·rices et salarié·es à prendre une part active dans le projet de Maillage tout en restant connecté·es à l'objet de l'association.

Forts de ces réussites, de nouveaux axes de progression se dessinent. Étant donné que le poste de direction a disparu, la charge de travail liée à ce rôle reste à faire et se répercute sur l'équipe salariée. En filigrane des problématiques liées à ce partage de la charge de travail anciennement lié au poste de direction se trouve la question du temps : pour prendre du recul, pour fluidifier les échanges entre administrateur·rices et salarié·es, pour soutenir les collègues, pour rassurer les financeurs, pour exprimer les difficultés, pour prendre de la distance sur les rôles, cercles et dispositifs.

Ce temps, nous avons déjà commencé à le prendre et nous allons continuer, continuer d'échanger et d'animer des ateliers sur notre organisation horizontale dont nous sommes fier·es, continuer de créer des espaces de discussion entre administrateur·rices et salarié·es, continuer le partage d'une vision commune de Maillage.



NEUTRALITÉ

Faits, chiffres, informations
dénudées d'interprétations



ÉMOTIONS

Intuitions, sentiments,
impressions, pressentiments



CRÉATIVITÉ

Fertilité des idées, aucune censure,
idées farfelues, provocantes



PESSIMISME

Prudence, dangers, risques,
objections, inconvénients



OPTIMISME

Critique positive, rêves, espoir,
commentaires constructifs



ORGANISATION

Canalisation des idées, rigueur,
discipline, solution à retenir

L'entrepreneuriat des femmes

En 2021, l'équipe de Maillage a entamé une réflexion sur la forte représentation du public féminin dans ses différentes actions. Afin de comprendre pourquoi nous avons une participation active de femmes, que ce soit sur l'accompagnement individuel, la formation ou encore le parcours des possibles, nous avons réfléchi « à l'envers » : **qu'est-ce que nous faisons, qui facilite la participation du public féminin ?** Pour cela, nous avons commencé par lister les freins reconnus notamment en termes d'entrepreneuriat pour les femmes, puis nous avons réfléchi à la façon dont nous levions ces freins, et comment nous pourrions également faire mieux.

Une liste d'idées d'actions et d'adaptations à développer à également était entamée pour y réfléchir plus concrètement en 2022.

Les freins et adaptations principalement identifiés peuvent se résumer ainsi :

Pallier les contraintes personnelles et familiales notamment par :

- La délocalisation des rendez-vous au plus proche des porteur·ses de projet
- L'adaptation des rythmes, horaires et durées des rendez-vous
- L'accueil des porteur·ses de projet avec leurs enfants en rendez-vous
- Des rendez-vous (contenu et objectifs) adaptés aux besoins au fur et à mesure

Pallier le manque de confiance en soi et l'isolement notamment par :

- Une posture d'écoute active et un rôle de soutien moral
- La valorisation des personnes, des expériences passées et des compétences
- L'accompagnement vers une posture de chef·fe d'entreprise et d'animateur·rice de son collectif.
- Soutien entre pairs, groupe de porteur·ses de projet, temps collectifs

Pallier les freins périphériques notamment par :

- Des conseils et orientations donnés sur ces freins
- Un répertoire de partenaires créé en interne
- Des dispositifs gratuits ou à tarifs très accessibles

Un chantier de prospection financière vers des fondations

En 2021, grâce à la création d'un cercle « prospection financière » composé de 3 salariées, Maillage a entamé un travail de prise de contact avec plusieurs fondations.

En 2021, nous avons pris contact avec :

- **La fondation GRDF** qui nous a **confirmé son soutien** sur l'accompagnement de projets d'utilité sociale et le parcours des possibles sur le territoire du Valenciennois.
- **La fondation Entreprendre** pour laquelle nous avons répondu à l'appel à projet Entreprendre en ruralité avec plusieurs partenaires du réseau Tremplin mais sur lequel nous n'avons pas été retenus. L'expérience de monter un projet à plusieurs a par ailleurs été très formatrice pour l'équipe.
- **La fondation BNP Paribas** à laquelle nous avons envoyé un dossier pour l'appel à projet Banlieues 2021 mais sur lequel nous n'avons pas été retenus.

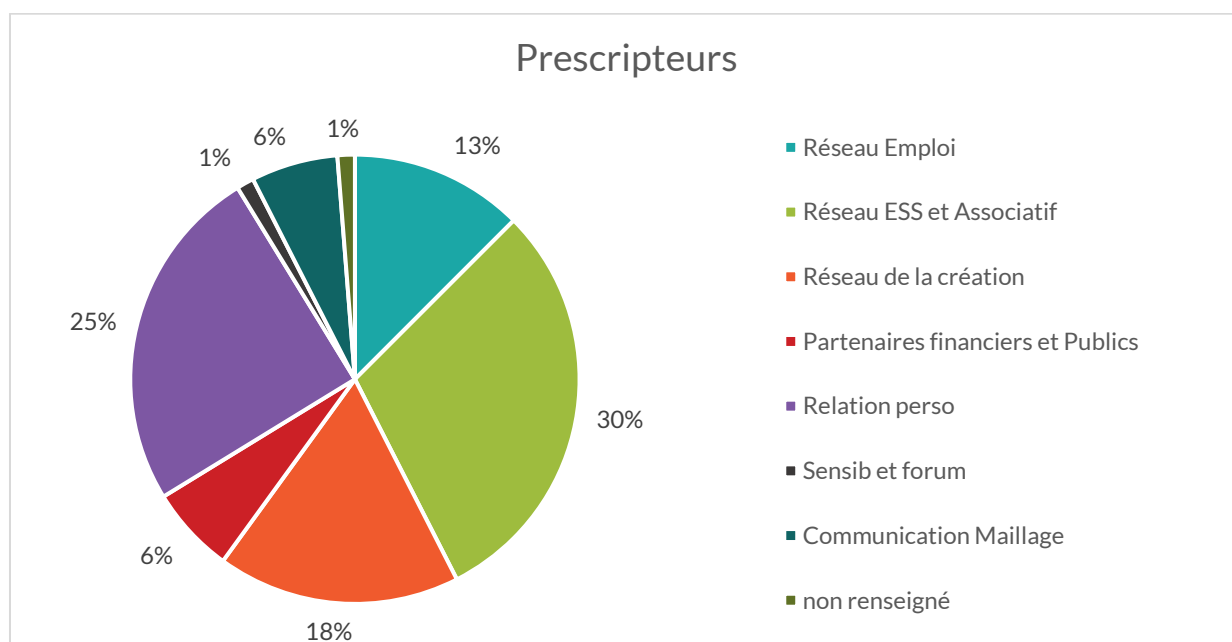
L'accompagnement de projets d'utilité sociale

Nos partenaires sur cette action

L'activité d'accompagnement de projets de services de proximité/d'Economie Sociale et Solidaire (ESS), s'inscrit à la croisée de différents types de réseaux qui sont en contact avec les porteur·ses de projets désirant se faire accompagner. Ces acteur·rices peuvent donc nous **prescrire le public**. Il s'agit notamment des réseaux de l'ESS (APES, CRESS, MRES), des acteur·rices de la création d'activité (BGE, Nord Actif etc), de la vie associative (Maison des associations etc) ou institutionnels (MEL, Région Hauts-de-France, CAVM etc).

Nous entretenons donc avec la plupart des contacts des échanges réguliers. Par ailleurs, nous sommes également référencés [points PIVA](#) (points d'information à la vie associative), ce qui nous permet d'être en contact avec l'ensemble de ces structures et d'être identifié par les porteur·ses de projet.

Les prescripteur·rices des porteur·ses de projet accueillis en 2021 ont été principalement les réseaux ESS et les orientations interpersonnelles qui devancent désormais les réseaux de la création.



En 2021, malgré une année particulière encore marquée par des restrictions sanitaires et peu propice aux contacts, nous avons quand même rencontrés quelques acteur·rices de l'entrepreneuriat et de l'ESS pour échanger, présenter nos dispositifs et mieux coordonner nos actions.

Nous avons donc échangé avec le service entrepreneuriat étudiant de la MEL, le réseau 100 000 entrepreneurs, Initiatives et Cités, France Médiation, la fondation Raoul Follereau, le STAJ, les deux agents CitésLab du Valenciennois, Germinal et le centre social de Noyelle sur Escaut.

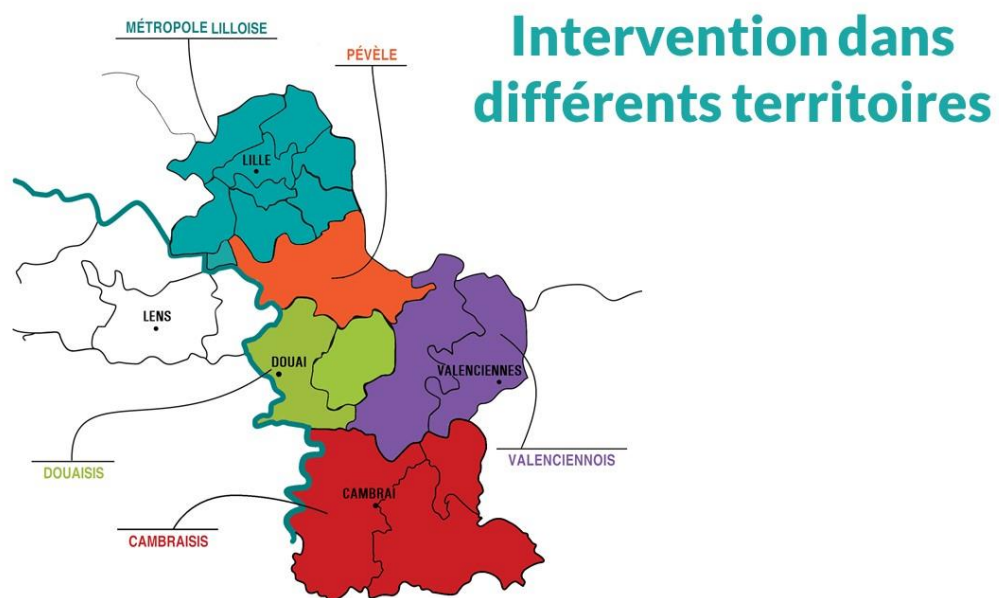
Par ailleurs, cette activité d'accompagnement se nourrit de notre participation à différents réseaux permettant de partager sur nos pratiques, sur des outils ou informations importantes. Nous participons principalement au réseau **Tremplin Hauts-de-France** (réseau régional d'acteur·rices de l'accompagnement de projets ESS), en 2021 nous avons participé à 4 réunions.

Nous avons aussi participé à une séance de transfert de l'outils des Marqueurs de l'Innovation Sociale par l'institut Godin.

Enfin, notre action d'accompagnement vient appuyer aussi les dynamiques ESS sur les territoires où nous intervenons. Ce fut le cas particulièrement sur la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM) en participant aux rencontres des acteur·rices ESS et au comité de sélection de l'Appel à Projet ESS de la CAVM. Nous avons également participé à l'évaluation du Plan Local de Développement de l'ESS (PLDESS) de la ville de Lille.

L'inscription territoriale

Cette mission d'accompagnement s'effectue sur un territoire qui s'étend de la Métropole Européenne de Lille jusqu'au Cambrasis.



Notre financement régional sur cette action s'organise désormais sur 2 lots territoriaux :

- Le Lot 1 qui comprend la MEL et la Pévèle
- Le Lot 3 qui regroupe le Douaisis, le Valenciennois et le Cambrasis

Ce découpage oriente la valorisation de nos objectifs.

Les sensibilisations à l'ESS

L'activité d'accompagnement en ESS portée par Maillage comprend aussi des actions de sensibilisations à la création d'activité dans ce domaine. L'objectif étant de rendre plus compréhensible le champ de l'ESS, montrer ses spécificités entrepreneuriales et ouvrir le public à

d'autres manières d'entreprendre. En 2021 ces temps de rencontre avec le public ont encore été perturbés par le contexte sanitaire, nous avons participé néanmoins à 5 temps :

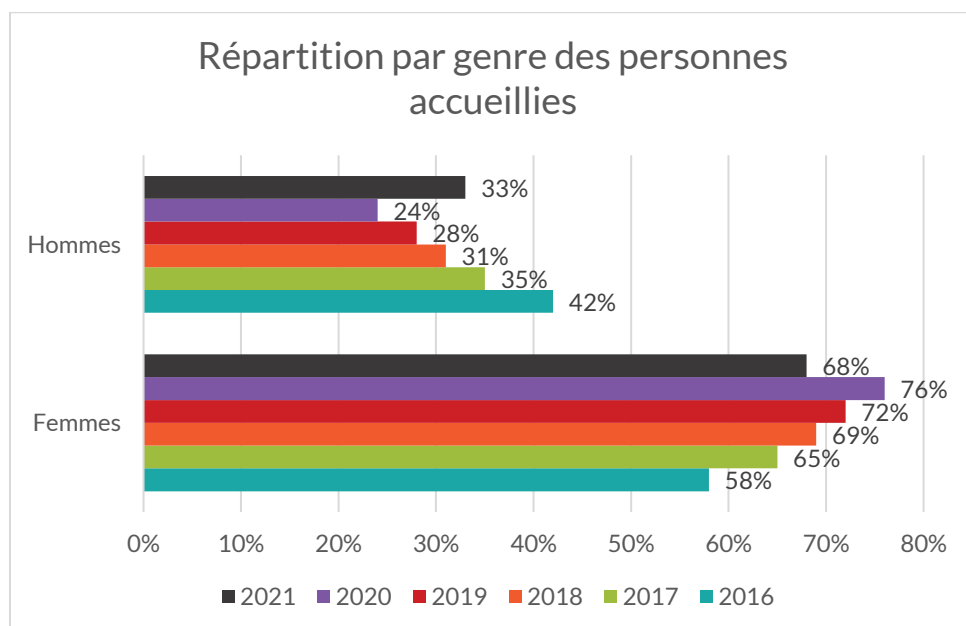
- Participation à la sensibilisation à l'ESS avec l'APES à destination des salarié-es de Positive Planet (HDF), le 22 mars 2021.
- Sensibilisation à l'ESS pour le salon de l'Emploi et de l'Alternance de la Maison de l'Emploi Métropole Nord-Ouest, le 03 juin 2021.
- Sensibilisation à l'ESS pour la semaine ReStart de Pôle Emploi Lille Grand Sud, le 27 septembre 2021.
- Permanence d'expert à La Plaine Image sur la thématique de l'entrepreneuriat en ESS, le 27 octobre 2021.
- Sensibilisation à l'ESS lors de MEL toi du territoire à la Fabrik de la MiE du Roubaisis, le 09 novembre 2021.

L'accueil de porteur·ses de projets

En 2021 Maillage a accueilli 80 projets tous territoires confondus (69 sur le Lot 1 et 11 sur le Lot 3). Ces premiers contacts ont été réalisés principalement lors de réunions collectives qui se sont déroulées en partie en distanciel du fait de la crise sanitaire.

On constate une légère baisse des accueils cette année en comparaison avec les années précédentes (89 projets accueillis en 2020 et 2019). Les personnes accueillies ont en moyenne 36 ans, sont plus souvent à la recherche d'un emploi (40%) et titulaires de diplômes plutôt élevés (38% Bac +5 et 28% Bac +3/4).

En termes de répartition par genre, Maillage constate une évolution marquante de femmes accueillies. 2021 marque néanmoins un premier recul depuis plusieurs années avec 54 femmes accueillies (68%).



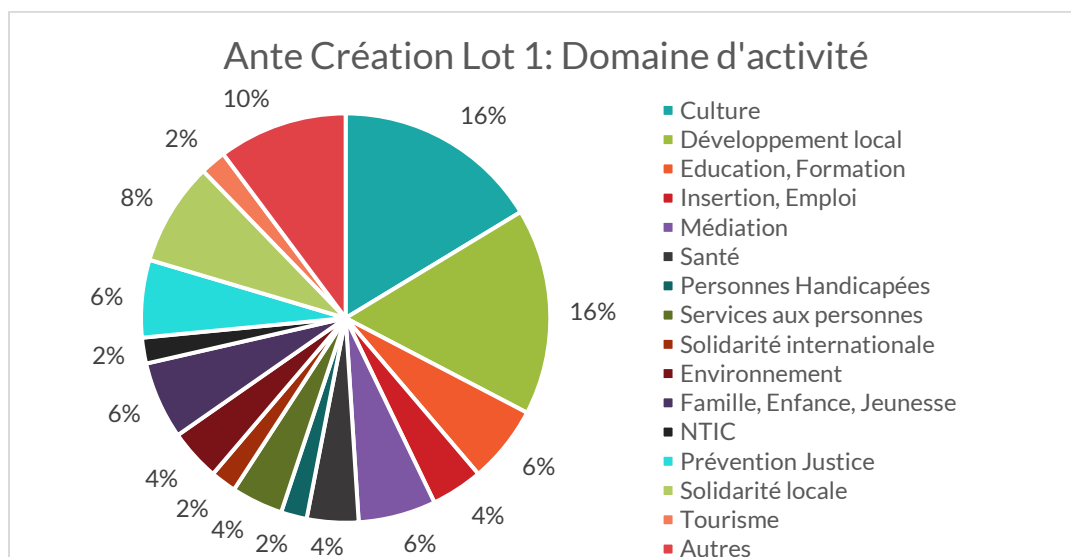
L'accompagnement de porteur·ses de projets

L'accompagnement des projets se distingue par 2 phases distinctes : l'ante-cr ation (appel e aussi maturation en interne) permet de travailler sur le projet, ses objectifs, le diagnostic des besoins, r fl chir aux statuts et au mod le  conomique. Et la phase de post-cr ation concerne plut t le lancement de l'activit , la mise en place d'outils de gestion, la cr ation d'emploi et le d veloppement.

Ante-cr ation :

En 2021 nous avons accompagn s 55 projets dans cette phase (49 projets sur le Lot 1 et 6 sur le Lot 3).

On peut noter que les personnes qui portent ces projets sont   **76% des femmes**. L'analyse des domaines d'activit  des projets accompagn s montrent bien la diversit  des th matiques et illustre le caract re g n raliste de notre accompagnement.



Post-cr ation :

Cette ann e nous avons accompagn s 15 projets dans cette phase (14 projets sur le Lot 1 et 1 sur le Lot 3). Ces projets sont  galement r partis sur une diversit  de domaines d'activit s et port s   **87% par des femmes**.

En 2021, les projets accompagn s ont cr   **13,9 ETP** dont 9,6 ETP en CDI et 4,3 ETP en CDD (hors IAE)

Territoires des emplois			
Territoire	Total en ETP	Dont CDI (ETP)	Dont CDD (ETP)
Lot 1	13,3	9,6	3,7
Dont MEL	13,3	9,6	3,7
Lot 3	0,6	0	0,6
Dont CAVM	0,6	0	0,6

La formation des acteur·rices associatif·ves

Nos partenaires sur cette action

Pour son programme de formation, Maillage mobilise le réseau associatif pour communiquer et toucher le public ciblé. Parmi les partenaires, nous pouvons citer : le réseau des [points PIVA](#) (points d'information à la vie associative), les acteur·rices institutionnel·les tels que la **CAVM** (Valenciennes Métropole) ou la **MEL** (Métropole Européenne de Lille) qui relaient les informations au réseau.

En 2021, compte tenu du contexte de crise sanitaire, Maillage a mobilisé son réseau pour pouvoir organiser les formations dans des salles plus grandes et notamment : la [Maison Monsoise des associations et des services](#) et la [MRES](#) (maison régionale de l'environnement et des solidarités).

Pour les formations se déroulant en dehors de la métropole lilloise, Maillage sollicite également ses partenaires pour le prêt de salle, et notamment en 2021 la [Maison des associations de Valenciennes](#).

Nous avons bénéficié en 2021 du soutien financier de la [DRAJES](#) (direction académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) dans le cadre du financement FDVA-formation des bénévoles. Le programme de formation de Maillage étant une action complémentaire à l'accompagnement individuel, il est co-financé par les partenaires financiers de l'accompagnement.

Concernant les formations sur-mesure, Maillage a renouvelé ses partenariats en 2021 avec la [Maison des Associations de Lille](#), la [Maison des associations de Tourcoing](#), la **MRES** et l'**APES** (acteurs pour une économie solidaire).

Le programme Maillage

Le programme de formation proposé en 2021 sur le territoire de la MEL s'est déroulé comme suit :

Période	Intitulé	Lieu	Durée (jours)	Nombre de participant·es
Janvier-février	La fonction d'employeur associatif	MdA Mons en Baroeul	4	10
Mars	Le fonctionnement associatif	MdA Mons en Baroeul	2	9
Mars-avril	Montage et développement de projets d'ESS	MdA Mons en Baroeul	5	8
Septembre-octobre	La gestion financière associative	MRES	5	8
Septembre-octobre	La fonction d'employeur associatif	Maillage	3	4

Octobre-novembre	La démarche d'évaluation dans mon association	Maillage	2	4
Novembre	Les statuts et fondements de l'ESS	Maillage	3	7

En 2021, l'équipe a donc animé un total de **7 modules** de formation sur le territoire de la MEL qui ont tous eu lieu en présentiel.

Plusieurs changements à noter pour cette année :

- Création d'un module sur les statuts et fondements de l'ESS, animé pour la première fois. Il permet de répondre à une demande régulière des créateur·rices.
- Création d'un module sur la démarche d'évaluation. Plus exactement, cette thématique avait déjà été traitée il y a quelques années mais nous avons retravaillé un module plus proche du besoin identifié.
- Adaptation du second module sur l'emploi : nous ne souhaitons pas annuler la session de septembre malgré plusieurs annulations de dernière minute. Nous avons fait le choix de maintenir en raccourcissant d'une journée.

Les chiffres clés :

- **24 journées** de formation réalisées
- **50 stagiaires** accueilli·es

Ces nombres sont en augmentation. Les chiffres des années précédentes sont les suivants :

2020 : 14 jours de formation et 25 personnes touchées.

2019 : 17 jours de formation et 34 personnes touchées

2018 : 21 jours de formation et 41 personnes touchées.

Parmi les participant·es en 2021 :

- **31 femmes** et 19 hommes
- 7 salarié·es et **43 bénévoles** ou porteur·ses de projets
- 25 personnes issues d'associations/projets **accompagnés** par Maillage (50%)
- 50% de **demandeur·ses d'emploi** (proportion en hausse par rapport à 2020)
- 44 participant·es de la MEL, 3 du Valenciennois et 3 issues d'autres territoire du Nord.

Le programme de formation de 2021 sur le territoire de la CAVM s'est déroulé comme suit :

Période	Intitulé	Lieu	Durée (jours)	Nombre de participant·es
Janvier-février	La gestion financière associative	MdA Valenciennes	4	8

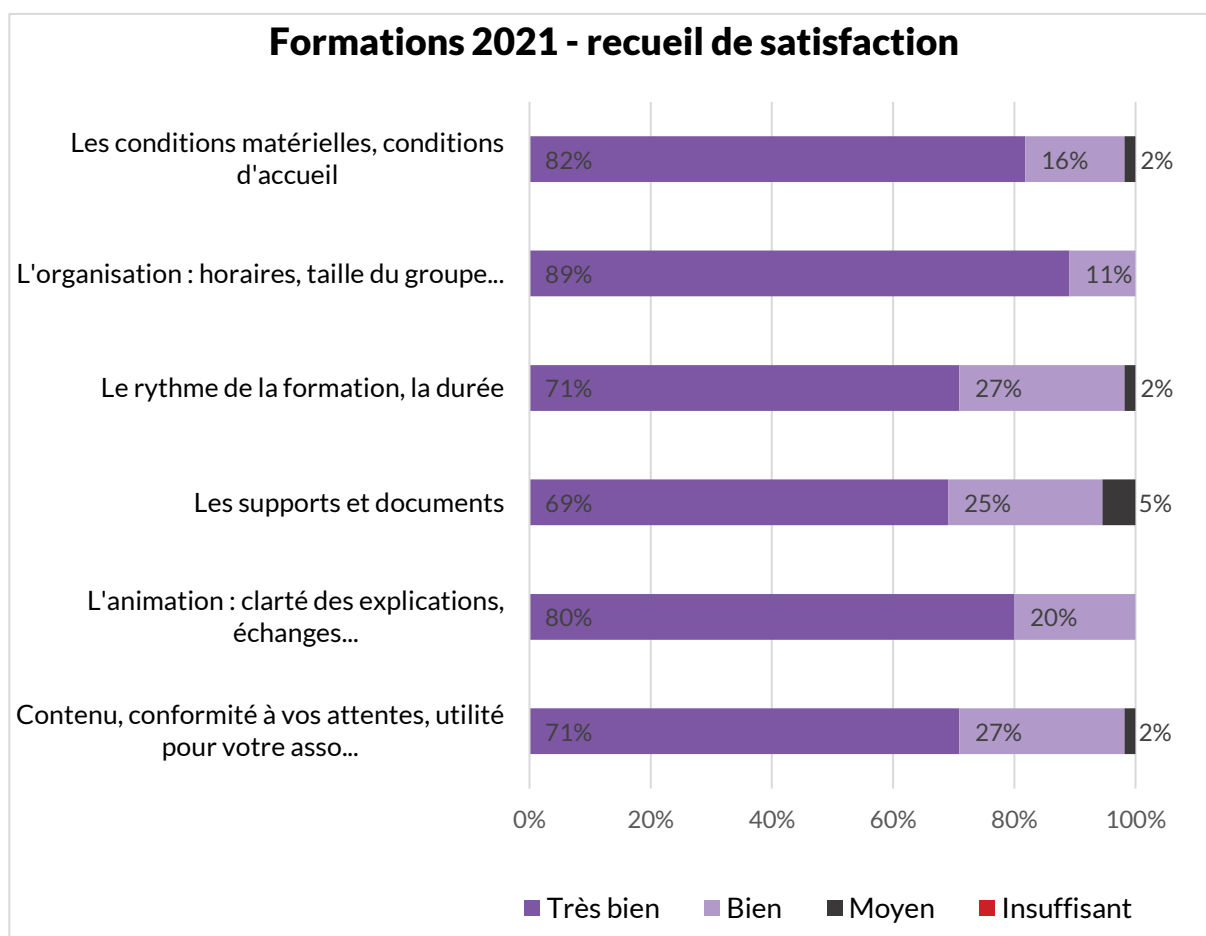
Y ont participé, 4 femmes et 4 hommes. Parmi ces stagiaires : une porteuse de projet, un bénévole et 6 salarié·es.

Nous souhaitons programmer deux autres modules en 2021 : une seconde formation sur le territoire de la CAVM et une formation sur le territoire de la CAD.

Des démarches ont été entreprises sur la CAVM (lieu, relais de communication etc.) mais l'équipe a renoncé à ce second module, faute de participant·es. Pour le territoire de la CAD, rencontrant des difficultés à trouver des partenaires locaux en soutien sur cette action, nous avons décidé de concentrer nos efforts sur le programme déjà prévu.

Notons que **la crise sanitaire** a été encore très contraignante en 2021 pour l'organisation du programme de formation. En effet, nos modules étant très orientés vers des travaux pratiques, des échanges entre participant·es et une forte dynamique de groupe, nous n'avons pas souhaité les proposer à distance (ce que nous faisons par ailleurs pour d'autres formats collectifs). Les périodes de confinement, la nécessité de trouver de grandes salles (celle dont nous disposons ne répondant pas au critère des 4m²/personne), puis la mise en place du pass sanitaire ont largement compliqué l'organisation des sessions de formation et ont limité leur fréquentation.

Pour l'ensemble du programme 2021, les retours des participant·es sont très positifs (questionnaires anonymes de fin de formation) puisqu'en moyenne **77% des participant·es qualifient de « très bien »** et **21% qualifient de « bien »** les différents aspects de la formation (contenu, supports et documents)



Extraits de commentaires laissés dans les questionnaires :

« J'ai particulièrement apprécié la place donnée aux échanges entre stagiaires et la transmission d'expériences, ainsi que les réflexions plus générales sur le travail, les associations etc. » (formation emploi, janvier 2021)

« Informations claires, réponses précises et argumentées. On ressent l'expertise dans la maîtrise du sujet. Bravo » (formation fonctionnement associatif, mars 2021)

« J'ai aimé l'implication de la formatrice dans le partage des outils et dans la formation en général. Je me sens plus au fait et armé pour monter un projet d'ESS » (formation montage de projet, mars 2021)

« Très contente de la formation, je repars "gonflée à bloc" avec l'envie de continuer et d'initier de nouvelles choses » (formation gestion, octobre 2021)

Les formations « intra »

En 2021, Maillage a été sollicitée par une association pour une formation spécifique autour de la gouvernance associative. Un module sur mesure a été mis en place pour ce collectif associatif, comptant 3 salariées et 3 bénévoles. La formation a duré deux journées et s'est déroulée dans nos locaux à Lille, permettant aux participantes de sortir de leur cadre de travail habituel.

Les formations « sur mesure »

Les interventions sur mesure de 2021 se sont déroulées comme suit :

Période	Thématique	Partenaire / lieu	Durée (heures)	Nombre de participant-es
Mars	Établir le tarif de ses prestations	MRES	3	3
Mars	Créer son assoc : obligations administratives et juridiques	MDA Lille	3	10
Avril	La démarche d'évaluation (nouveau)	MRES	3	6
Mai	Politique de la ville : financer et adapter ses actions (nouveau)	MRES	3	6
Mai	Créer un emploi, comment faire ?	MDA Tourcoing	12	4
Juin	Recruter pour mon association	MDA Lille	3	5
Juillet	La qualité de vie au travail	APES	3	8

Octobre	Créer un emploi, comment faire ?	MRES	3	4
Novembre	ESS : mon association est-elle concernée	MDA Lille	3	1
Décembre	Valoriser l'engagement bénévole dans votre association	MRES	3	4
Reporté	La responsabilité des dirigeants associatifs	MRES		

Maillage a donc animé **10 modules** de formation sur mesure, pour un total de 39 heures et **48 personnes touchées**.

À titre de comparaison :

2020 : 9 modules de formation pour un total de 36h et 44 personnes touchées.

2019 : 16 modules de formation pour un total de 70h et 182 personnes touchées.

2018 : 14 modules de formation pour un total de 96h et 146 personnes touchées.

Le volume de modules sur-mesure reste impacté par la crise sanitaire (difficulté des partenaires à mobiliser le public).

Les retours de participant·es et partenaires s'avèrent très positifs.

En 2021, un livret de présentation des formations sur mesure a été réalisé. Il comporte les éléments suivants :

- Présentation de Maillage.
- Notre action de formation : approche pédagogique, offre de formation adaptable.
- Modules clés en main :
 - Créer et déclarer son association
 - Découverte de l'économie sociale et solidaire
 - Préparer la création d'un emploi
 - Suivi du temps de travail : pourquoi et comment faire ?
 - Salarié associatif : quelles conditions de travail ?
 - Organiser la comptabilité de base de son association
 - Comprendre et faire comprendre les comptes de son association
 - Le budget prévisionnel
 - Anticiper et éviter les problèmes de trésorerie
 - Déterminer les tarifs de ses prestations
 - Politique de la ville : financer et adapter ses actions

Ce document permettra de faire connaître notre offre de formation et pourra être complété chaque année.

Zoom sur la qualité de la formation

Maillage dispose d'un numéro d'organisme de formation depuis plus de 10 ans, ce qui nous permet notamment d'accueillir des salarié-es en formation avec mobilisation des financements de la formation professionnelle continue (OPCO).

La réforme de 2018 prévoit une obligation de certification, par un organisme tiers des organismes de formation sur la base d'un référentiel national unique: **Qualiopi**. Au 1er janvier 2022, la certification Qualiopi devient obligatoire si nous souhaitons pouvoir bénéficier de financement d'OPCO pour les salarié-es.

En 2021, Maillage a donc fait le choix de s'inscrire dans cette démarche de certification. Nous avons sollicité l'AFNOR pour un audit en septembre. Au préalable, l'équipe a travaillé sur ses procédures et outils. Ce travail autour du référentiel qualité nous a permis d'améliorer nos pratiques et de mettre en avant nos atouts concernant nos actions de formation.

Il en ressort quelques changements et améliorations :

- Mise en place de **grilles d'analyse des besoins individualisés** (chaque personne inscrite est questionnée formellement sur ses besoins en amont de la formation qui sont transmis dans un document dédié au·à la formateur·trice). Cette démarche était auparavant réalisée de façon plus informelle.
- Formalisation des exercices pratiques proposés (fiches) et de **l'évaluation des acquis** au fur et à mesure de la formation (grille).
- Mise en place d'une **évaluation à froid** qui prend la forme d'un questionnaire envoyé aux participant·es 3 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en application concrète.
- Formalisation du recueil de **satisfaction des formateur·rices et des employeur·ses** pour les participant·es salarié·es (questionnaires).
- Mise en place d'un rapide **bilan individuel de fin de formation**, rédigé par le·a formateur·trice à destination de chaque participant·e.
- Amélioration du **suivi de l'équipe de formation** : bilan individuel, suivi des formations des formateur·rices etc.
- Amélioration de nos pratiques pour l'accueil de **personnes en situation de handicap** et plus largement la réponse aux **besoins spécifiques** du public.
- Amélioration de notre **communication**, etc.



L'audit réalisé par l'AFNOR nous a permis d'obtenir la certification Qualiopi le 22 novembre 2021, pour une durée de 2 ans.

Le bilan de l'auditrice mentionne notamment les forces suivantes: «*fiche méthodologique pour chaque exercice pratique, processus administratif bien ficelé, coordination entre les acteurs (partage de documents et informations), capacité à adapter les contenus et les modalités de formation, démarche d'amélioration continue bien enclenchée.*»

CitésLab Loos / Mons-en-Barœul

Nos partenaires sur cette action

Les partenaires de l'accompagnement et du financement de la création d'entreprise :

- Nord Actif
- La Fabrique à entreprendre de la MEL
- Initiative Lille Métropole Sud
- ADIE
- CMA
- CCI
- BGE

Les collectivités territoriales :

- La ville de Mons-en-Barœul
- La ville de Loos
- La MEL

Les associations de formation et d'action sociale :

- L'AREFEP à Loos
- Le Centre social Imagine à Mons-en-Barœul
- L'espace Arago à Loos
- L'espace ressource jeune à Loos
- Le PIJ
- Passerelles et Compétences

Les structures de l'insertion professionnelle :

- Le PLIE
- Perspectives Emploi
- La mission locale
- Pôle Emploi Loos / Haubourdin
- Pôle Emploi Villeneuve d'Ascq / Mons-en-Barœul
- La Fabrique de l'emploi (EBE de TZCLD Loos)
- Le Réseau Alliance
- La fondation FACE

L'inscription territoriale

La prospection

À Loos, **23 structures** ont été prospectées dont le Pôle Emploi, le médiateur jeunesse, la Fabrique de l'emploi, la Maison du projet et plusieurs commerces et associations sportives.

À Mons-en-Barœul, **12 structures** ont été prospectées dont la présentation du dispositif aux équipes de conseillers du CCAS et du Pôle Emploi de Mons-en-Barœul mais aussi MonsFabrica, la Maison des associations, Solus Emploi et plusieurs commerces du quartier.

Le 24 juin, un **village de l'entrepreneuriat** a été organisé avec l'ADIE et le CLAP de Villeneuve d'Ascq à Mons-en-Barœul.



Les partenariats

En 2021, un travail de redéfinition de l'articulation et de la complémentarité avec la Fabrique à Entreprendre concernant les quartiers prioritaires de Loos a été fait avec la Maison de l'emploi Métropole Sud. Cela a donné lieu à une **mutualisation des outils de communication** et d'une stratégie partenariale.

2021 a vu aussi naître une démarche de **partenariat avec le Pôle Emploi de Villeneuve d'Ascq**. Un plan d'action détection, accompagnement et orientation a été créé avec une permanence du CitésLab une fois par mois dans les locaux de Pôle Emploi et un atelier de détection par mois pour le public Monsois.

Les ateliers collectifs

En 2021, 3 ateliers ont été proposés sur les territoires.

Date	Temps collectif	Nombre de participant·es
19/01/2021	Les étapes clés pour entreprendre en visio	11
02/04/2021	Comment financer son projet avec NordActif	10
16/12/2021	Comment réussir la présentation de son projet avec Entrepreneur dans la ville	2

L'accueil de porteur·ses de projets

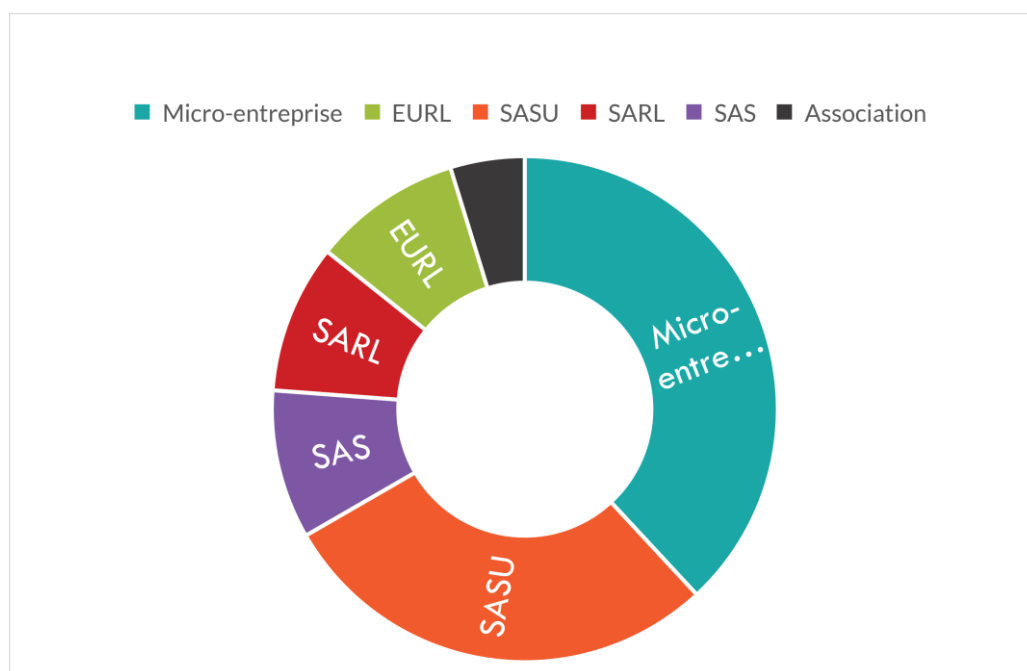
En 2021 nous avons pu accueillir, accompagner et orienter **34 porteur·ses de projets** réparti·es sur les villes de Loos et de Mons-en-Barœul. L'action CitésLab a touché cette année **70,6% d'habitant·es en quartier prioritaire politique de la ville** avec une moyenne d'âge de 33 ans.

59% des porteur·ses de projets sont des femmes.

38% sont des demandeur·ses d'emploi et 32% sont salarié·es.

64% ont un niveau d'études inférieur ou égal au Baccalauréat.

En 2021, sur le suivi des 3 dernières années, nous pouvons comptabiliser **21 créations d'entreprises.**



La Fabrique à entreprendre de la MEL

Nos partenaires sur cette action

L'action de l'espace ressources se met en œuvre sur le quartier de Lille sud en partenariat avec le réseau Fabrique à entreprendre composé de partenaires de la création implantés ou ayant une action dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la MEL : la Maison de l'emploi Lille Lomme Hellemmes, La Mission locale Métropole Sud, Maison de l'emploi Métropole Nord-Ouest, la MiE du Roubaisis, la Mission locale Val de Marque, la Plaine Image, le GRDR et la BGE.

Le réseau Fabrique à entreprendre s'inscrit dans le réseau plus large de la création d'activité sur la MEL et interagit avec les autres partenaires tels que : Nord Actif, les plateformes d'initiatives, les chambres consulaires, CitésLab, Positive Planet, Little Big Women, Grands Ensembles, Opteos, Toerana Habitat...

Enfin, au niveau local, l'espace ressources de Maillage s'inscrit dans le quartier de Lille sud et interagit avec les associations et partenaires locaux tels que : Pôle Emploi Lille grand sud, la Mairie de quartier Lille sud, le centre social de l'Arbrisseau, le centre social Lazare Garreau, la Fabrique du Sud...

L'inscription territoriale

L'espace ressource de la Fabrique à entreprendre de la MEL a été présent en 2021 sur de nombreux événements organisés dans les territoires :

- Participation au jury de la formation Je Deviens Entrepreneur de l'ADIE, le 24 février 2021.
- Participation à la réunion sur l'insertion professionnelle de jeunes, proposée par le centre social Lazare Garreau, le 29 mars 2021.
- Participation au Forum Fabrique à entreprendre / CitésLab à la MEL, le 12 juillet 2021.
- Forum territoire de solutions, le 13 juillet 2021 à Lille Fives avec la Maison de l'emploi de Lille sur un stand Fabrique à entreprendre.
- Kiosque partagé avec la MdE/CLAP et Positive Planet, le 8 septembre 2021 sur le parvis de Lillenum.
- L'action Orientation professionnelle des jeunes du quartier de Lille Sud, action proposée par l'association le Valdocco et le Centre social de l'Arbrisseau. Un événement autour de l'orientation a été proposé aux jeunes de Lille sud le 5 octobre 2021.
- La semaine Restart de Pôle Emploi Lille Grand Sud, le 28 septembre 2021 avec 8 personnes accueillies sur le stand de la Fabrique à entreprendre partagé avec la MdE/CLAP et le CitésLab.
- Bus de la Fabrique à entreprendre, le 13 octobre 2021 sur le parvis de Lillenum.
- Bus de la Fabrique à entreprendre, le 15 octobre 2021 à l'hôtel de ville de Lomme.

- L'événement Entrepreneuriat pour tous de BPI à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le 10 novembre 2021.

Les temps collectifs

Les temps collectifs sont des temps de professionnalisation que nous organisons sur des thématiques différentes et ouverts à toutes et tous.

8 temps collectifs ont été organisés en 2021 : 4 en distanciel en début d'année et 3 en présentiel en deuxième partie d'année. 1 a dû être annulé par manque de participants.

Nous avons remarqué une difficulté à faire revenir les porteur·ses de projet en présentiel. S'étant habitué·es à l'organisation des ateliers en visio, ces·dernier·es étaient plus présents lors d'ateliers proposés à distance. Ce constat a d'ailleurs été partagé avec plusieurs partenaires dans la même situation.

Date	Temps collectif	Nombre de participant·es	
		Total	QPV
05/02/21	Le B.A BA de la microentreprise avec l'ADIE (visio)	14	2
22/04/21	Oser entreprendre avec la MdE Lille sud et Pour Toi l'Entreneur (visio)	6	6
11/05/21	Stratégie de communication et identité visuelle (visio)	4	1
25/05/21	Communication et réseaux sociaux (visio)	7	1
01/06/21	Le B.A BA de la microentreprise avec l'ADIE	1	0
21/06/21	De l'idée au projet avec la BGE	1	1
05/10/21	Entreprendre dans les métiers du bâtiment avec la CMA et Toerana Habitat	Annulé par manque de participants	
12/11/21	Entreprendre dans les métiers de la petite enfance avec Colline ACEPP	4	4

En septembre 2021, nous avons également lancé un nouveau format de rencontre entre porteur·ses de projets et l'équipe de Maillage : **les p'tites bouffes**.

Une fois par mois, nous invitons notre communauté de porteur·ses de projet à venir partager un repas avec nous.

Il y a eu 2 premières p'tites bouffes en fin d'année 2021.



L'accueil de porteur·ses de projets

En 2021, 68 personnes sont passées par l'espace ressource, que ce soit pour un accueil ou un temps collectif. Sur ces 68 personnes, 34 habitent en quartier prioritaire de la politique de la ville.

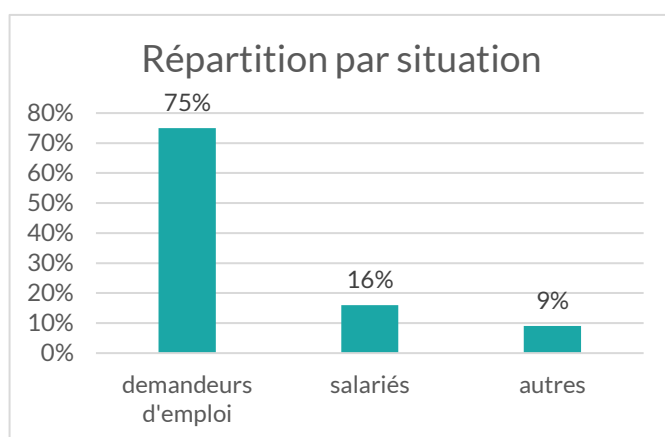
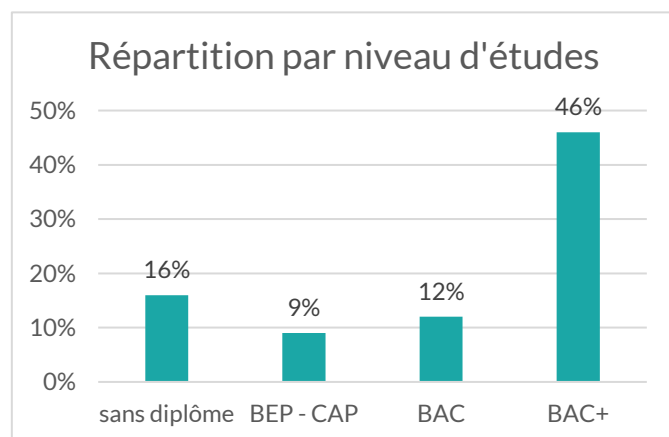
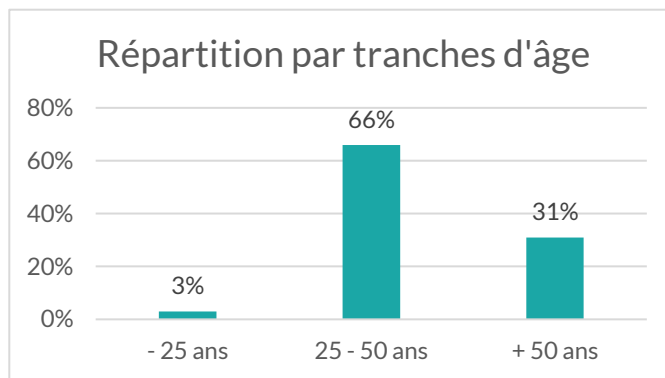
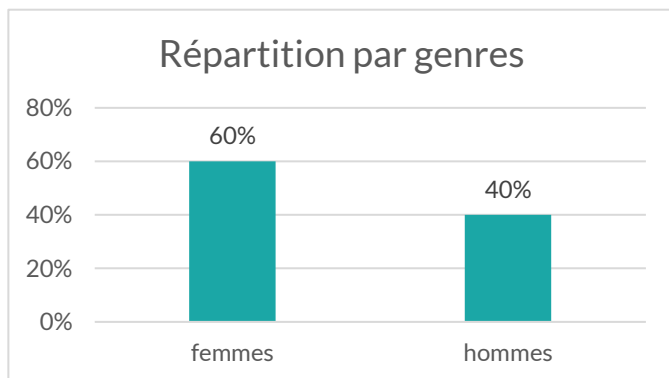
Concernant les services proposés par l'espace ressource, **31 porteur·ses de projet**, dont 19 en quartier prioritaire de la politique de la ville ont été accueilli·es et informé·es sur la création d'entreprise via **un accueil individuel**.

Nos temps collectifs ont eu **37 participations** dont 15 participations d'habitant·es en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Fin 2021, il y avait **13 créations d'entreprise** recensées sur la totalité des personnes suivies.

Nous remarquons que le ratio femmes/hommes a également basculé cette année, suivant la tendance de tous les dispositifs de Maillage.

60% de femmes accueillies contre 40% d'hommes ; ce ratio baissant à 50/50 quand nous nous intéressons seulement au public en quartier politique de la ville.



[Ressources et services à disposition des porteur·ses de projets](#)

Le fil d'actus

Que contient-il :

- Actualités concernant les activités de Maillage et à destination de tou·tes : formations, événements, forums...
- Actualités utiles aux porteur·ses de projets
- Appels à projets
- Événements autour de l'ESS et de la création d'activité
- Infos juridiques : droit des associations, droit social
- Guides pratiques...

Les articles sont **courts et factuels**. L'objectif n'est pas d'apporter une analyse ou un point de vue, mais de sélectionner des informations utiles vers lesquelles les lecteur·rices sont renvoyé·es via des liens.

A noter en 2021 :

- 12 fils d'actus ont été publiés.
- L'envoi est fait à 748 personnes par mois en moyenne. La liste est passée de 713 contacts en 2020 à 748 en 2021.

Le taux d'ouverture est de 25,16% et le taux de clics d'environ 6,3%. Ce sont des résultats plutôt positifs car dans notre secteur, ces taux sont en moyenne de 36,75% et 2,11%¹.

Nos réseaux sociaux

Existante depuis plusieurs années, la page Facebook Asso Maillage compte aujourd'hui 1 174 abonné·es (1 056 en 2020).

Un groupe « porteur·ses de projets » permet aux porteur·ses accompagné·es et anciennement accompagné·es d'échanger dans un groupe fermé : échanges d'infos et bonnes pratiques, échanges de nouvelles sur l'évolution des projets des uns et des autres etc. Ce groupe compte aujourd'hui 153 membres (123 en 2020).

Dynamisée en 2019, notre page LinkedIn nous permet également de diffuser nos actualités sur un réseau plus professionnel et d'interagir avec les partenaires du réseau. Aujourd'hui, elle compte 378 abonnés.

The image shows a Facebook post from 'Asso Maillage' dated 17 décembre 2021. The post text reads: 'Maillage lance son programme de formation 2022 ! Retrouvez toutes les infos sur notre site : <http://maillage.asso.fr/formation/notre-programme/> Les sessions déjà programmées : ... Voir plus'. Below the post is a large graphic titled 'FORMATIONS 2022' with the subtitle 'Découvrez notre programme !'. The graphic features a laptop displaying a website with four training modules: 'Le fonctionnement associatif - Lille', 'Gestion financière associative - Lille', 'Montage et développement de projet - Lille', and 'Les statuts et fondements de l'ESS - Lille'. At the bottom of the graphic are three testimonial cards from a student, each starting with '66' and 'PAROLE DE STAGIAIRE'. The testimonials describe the training as participatory, complete, and accessible.

¹<https://fr.sendinblue.com/blog/statistiques-email-marketing-indicateurs-cles-performances-moyennes/>

Le Parcours des possibles

Nos partenaires sur cette action

Nos partenaires financiers sur l'action Parcours des Possibles sont :

- L'Etat par l'intermédiaire de la Politique de la Ville
- Le Département du Nord pour les territoires des communautés d'agglomération de Valenciennes Métropole et de Porte du Hainaut
- La Métropole Européenne de Lille (MEL)
- La ville de Lille via la Politique de la Ville et ses 12 quartiers prioritaires
- La ville de Loos via le service de l'action économique sur les quartiers politique de la ville
- La ville de Villeneuve d'Ascq via le service de l'action économique sur les quartiers politique de la ville

L'inscription territoriale

Les partenaires techniques sont indispensables à la mise en œuvre des Parcours des Possibles, car l'action s'organise essentiellement grâce aux partenariats créés avec les acteurs de terrain qui sont au plus proche des habitants des quartiers politique de la ville et des bénéficiaires du RSA.

- Partenaires de la cohésion sociale : les CCAS et centres sociaux, les maisons de quartiers de Moulins (Moulins Coop), des Genêts à Villeneuve d'Ascq, de Solange Tonini à Denain, l'association des centres sociaux et socioculturels de la région de Valenciennes (ACSRV).
- Partenaires de l'insertion et de l'emploi : Pôle Emploi (Villeneuve d'Ascq et Lille), TZC de Loos et préfiguration des nouveaux TZC (Lille Fives, Onnaing/Vicq, Valenciennes), Villeneuve d'Ascq, le réseau des Missions Locales Jeunes Valenciennes (MLJV)

Ceci nous amène par ailleurs à nous inscrire dans le réseau régional des Territoires Zéro Chômeurs, notamment en participant à la rencontre régionale des TZCLD.

Les parcours des possibles

Politique de la Ville - Métropole Européenne de Lille

En 2021, 3 Parcours ont été réalisés dans le cadre de la Politique de la ville sur le territoire de la MEL, à Lille et Loos.

2 Parcours prévus ont été reportés à 2022 sur le territoire de Villeneuve d'Ascq.

Extraits d'évaluations de fin de parcours :

« [Ce qui m'a le plus intéressé dans le parcours c'est] le travail sur soi via des activités, avoir pu poser des mots sur nos attentes et nos besoins »

Participant, avril 2021

« [Le parcours m'a été utile car] j'ai les clefs pour contacter les bonnes personnes et les bons services. Je n'avancerais plus à l'aveugle »

Participante, juin 2021

RSA - Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

En 2021, grâce aux partenaires prescripteur·rices nous avons mis en place 10 Parcours des Possibles sur les territoires des communautés d'agglomération de Valenciennes Métropole et de Porte du Hainaut. En moyenne, les parcours étaient constitués de 8 participant·es (6 participant·es RSA) pour un total de 80 personnes dont 63 bénéficiaires du RSA. Plusieurs partenaires souhaitent reprogrammer des Parcours des Possibles pour 2022.

Extraits d'évaluations de fin de parcours :

« Ce stage a été utile car j'ai appris (...) que j'avais des qualités et pas que des défauts. Ça redonne confiance en soi. »

Participant, novembre 2021

« [Ce qui m'a le plus intéressé dans ce Parcours] Le sens du partage, la solidarité et l'ambition pour nos projets »

Participante, juin 2021

Le tableau suivant fait état des lieux des participations sur la CAVM, la CAPH et la MEL :

Territoire	Nombre de parcours	Nombre de participant·es	dont RSA ou QPV	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
RSA CAVM/CAPH	10	80	63 (RSA)	64	16
PV Lille	2	21	19 (QPV)	16	5
PV Villeneuve d'Ascq	0				
PV Loos	1	5	5 (QPV)	5	0

Parcours des Possibles long

L'expérimentation d'une nouvelle forme de parcours a démarré en octobre 2021 pour se terminer en avril 2022.

La particularité de ce parcours repose sur sa durée : 20 séances étalées sur 5 à 6 mois.

L'objectif est de permettre l'intégration d'habitant·es QPV au sein d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE) dans le cadre de l'initiative Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Cette expérimentation s'est réalisée avec le soutien de la MEL sur le territoire de Loos et avec un total de 8 Loosois-es.

Entre octobre et décembre, une séance sur deux a été réalisée avec des étudiant-es en Master 1 DLES de l'université polytechnique des Hauts-de-France. Cette mixité de public a eu pour intérêt d'apporter aux loosois-es un appui technique et de recherche notamment sur la phase de diagnostic. A l'inverse ceci a apporté aux étudiant-es une expérience de terrain afin de nourrir leur apprentissage en termes de méthodologie de projet et de relation avec le public.

Prestations

La prestation de séances de Parcours des Possibles est un élément nouveau par rapport aux années précédentes.

Ceci découle d'un partenariat qui s'est tissé avec Moulins Coop lors des parcours financés par la Politique de la Ville, puis avec le KPA de Faubourg de Béthune. Tous deux étant membre du réseau KPA-Cité.

Les prestations Parcours des Possibles sont amenées à se renouveler et à se développer les prochaines années.



PDP long TZCLD Loos – Séance mixée Loosois et étudiants – 12 novembre 2021